



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation :

Lieu :

Date :

EMPLOYEUR

Raison sociale :

Nom, prénom et fonction du représentant légal :

Adresse :

Code postal & Ville :

Téléphone :

Courriel :

PERSONNE EN CHARGE DU SUIVI ADMINISTRATIF DU DOSSIER

Nom, prénom et fonction:

Téléphone :

Courriel :

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Employeur sur fonds propres : ou OPCO :

Si OPCO : Plan

LE STAGIAIRE

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Vos attentes pour cette formation (à remplir obligatoirement par le candidat) :

Théoriques :

Documentaires :

L'envoi du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente et de participation précisées ci-après.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation définies ci-dessous. L'entreprise déclare les accepter sans réserve. Il appartient à l'entreprise de vérifier l'imputabilité de la formation pour laquelle elle inscrit un salarié.

► TARIFS

Les tarifs de nos formations figurent sur les plaquettes d'information. Ils sont indiqués en nets.

► DELAI DE RETRACTAION POUR LES PARTICULIERS

A compter de la date de signature du contrat de formation professionnelle, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

► CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos formations sont payables à réception de la facture, par virement ou par chèque à l'ordre d'APEX.

Les particuliers ayant signé un contrat de formation professionnelle doivent régler, après un délai de rétractation mentionné à la rubrique précédente, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30 % du prix convenu.

► ANNULATION DU FAIT DE L'APEX

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'APEX se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard 8 jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

► ANNULATION DU FAIT DE L'ENTREPRISE

L'annulation d'une inscription occasionne des difficultés sur la constitution des groupes à laquelle nous attachons une grande importance. Nous vous donnons donc la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par une personne de même profil et ayant le même besoin. Toute annulation ou changement doit nous parvenir 14 jours avant le début de la formation. En cas d'annulation 14 jours avant le début du stage, 50% du montant de la participation sera dû au titre des frais de dédit quel qu'en soit le motif.

En cas d'absence d'annulation dans les 8 jours précédant le début de la formation, le montant intégral de la participation sera dû quel qu'en soit le motif. L'acquittement de ce dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation à la formation professionnelle. Tout stage commencé est dû en totalité.

► LIEUX ET HORAIRES DE LA FORMATION

Nous vous accueillons dans les locaux de la Maison pour les familles, 3 rue Déodat de Séverac 66000 Perpignan ou tout autre lieu adapté.

Les formations se déroulent de 8h30-12h00/13h30-17h00. Les repas peuvent être pris en commun dans les restaurants situés à proximité de la Maison des Familles. Les détails spécifiques à chaque formation sont précisés dans le courrier de convocation. Il est important que les stagiaires arrivent au minimum 15 minutes avant le début de la formation afin de respecter les horaires.

► DOCUMENTS

Une attestation de présence est remise individuellement aux stagiaires dès lors que la formation a été suivie intégralement. La confirmation d'inscription, le programme, la convention et la facture sont adressées au responsable de l'inscription avant le début du stage. L'attestation de présence est envoyée à la fin du stage.

► ORGANISATION

Dans un souci d'efficacité pédagogique nos groupes de formations interentreprises comptent de 8 à 15 personnes selon les thèmes abordés. De tels groupes favorisent l'échange et la réponse aux objectifs de chacun.

► SUIVI

Nous offrons à tous nos stagiaires la possibilité de contacter par email ou par téléphone, dans un délai de 3 mois, le référent de leur formation pour tout complément d'informations qu'ils souhaiteraient obtenir suite à leur stage.

► INSCRIPTION ET INFORMATIONS GENERALES

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au 06 72 37 57 80.

► INFORMATIONS IMPORTANTES

En aucun cas une option ne pourra être considérée comme une inscription.

Pour vous inscrire, il faut impérativement nous renvoyer un bulletin d'inscription. Chaque rubrique doit être remplie intégralement afin de gérer au mieux et dans les meilleurs délais le dossier administratif.

2 / 2